

Le Courrier du retraité 17



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Editorial

Les fêtes de fin d'année sont passées et avec elles, tout ce qui se rapportait à 2023 a vu la page se tourner.

Mais nos inquiétudes pour le sort des personnes retraitées demeurent et ce, à juste raison.

Nos pensions, dans la fonction publique, ont été revalorisées, au titre de 2023, de 5,3 %, ce qui est inférieur au taux d'inflation.

La vie est dure pour les actifs et plus encore pour les personnes seules en charge d'enfants. Vivre décemment pour bon nombre de retraités est difficile, si l'on pense aux soins dont ils ont besoin et à tous les services publics mis à mal ou supprimés.

Et avec le temps des Vœux est venu celui d'un remaniement ministériel qui a laissé beaucoup de citoyens dans l'hébété et l'incompréhension.

Les choix du Président de la République sont politiques, certes, mais la Droitisation du nouveau gouvernement Gabriel ATTAL 1 est manifeste. Quelles conséquences à attendre pour la vie au quotidien, pour la Santé, le Travail, le Chômage, l'ensemble des Services Publics ?

Certainement une dégradation des acquis sociaux. Ne prenons comme exemple que la loi immigration dernière mouture, calquée sur les mesures préconisées par le Rassemblement National. Elle a été adoptée dans les circonstances que nous avons connues, en CMP*, dans la version votée par le Sénat et ce, dans l'attente de ce que pourra retourner le Conseil Constitutionnel.

Avons-nous, nous, militants syndicaux, militants dans nos associations de retraités des vœux à formuler ?

Oui, bien évidemment :

- plus de justice sociale pour tous, étudiant-es, actives et actifs, retraités-es, personnes âgées... ;
- baisse de l'inflation ;
- prise en compte de la Santé pour tous sur tout le territoire national ;
- que l'école soit la priorité reconnue dans les actes et pas seulement dans les paroles ;

- que les personnes en difficultés et dans le handicap soient aidées par l'Etat.

Ne laissons pas l'Injustice, le Mépris et la Souffrance devenir notre quotidien, sans réagir.

Mais nous sommes loin du compte.

La politique sociale n'est pas au rendez-vous.

Les divers secteurs déjà dégradés vont continuer à se détériorer.

Il va falloir combattre, au quotidien, ceux qui n'ont pas pris en compte le sort du peuple français, poursuivre nos luttes dans l'union et ne rien lâcher.

La partie n'est pas perdue. Beaucoup de citoyens ont envie d'autre chose, autrement. C'est pour cela que nous comptons sur vous, et vous appelons à nous rejoindre.

Ne laissons pas l'Injustice, le Mépris et la Souffrance devenir notre quotidien, sans réagir.

* Commission Mixte Paritaire



Martine PHILIPPE

LA COMMISSION EXECUTIVE DEPARTEMENTALE EST EN DEUIL

Une fois encore, notre section de Charente-Maritime a été éprouvée et endeuillée. Notre camarade Georges PHILIPPOT est décédé dans sa soixante-dix-septième année, des suites d'une maladie éprouvante.

Cette famille a connu des épreuves très douloureuses, avec en 2021 la disparition de Rose-Marie et en juillet 2023 celle de Georges.

Tous deux étaient des militants convaincus au sein de la FSU et de la FGR-FP.

Tout le monde savait pouvoir compter sur les PHILIPPOT, que ce soit sur le plan professionnel ou autre.

A leur départ en Retraite, ils se sont montrés d'une grande disponibilité et d'une grande efficacité pour les différentes associations et fédérations dans lesquelles ils se sont impliqués.

Georges, enseignant de mathématiques en lycée, était expert des chiffres et des statistiques, mais il était également doté d'une belle plume...

Il écrivait bien, disait-on et nous avons pu apprécier ses talents lors de la création de nos bulletins...

Il était, sans aucun doute, l'âme de notre Section, la Cheville Ouvrière qui nous fait tant défaut.

L'hommage que nous lui rendons aujourd'hui, a été fait en direct lors de ses obsèques le 1^{er} août 2023, auprès de ses enfants et de sa famille.

Nous ne vous avons pas oubliés, vous, les PHILIPPOT, ni ceux qui ont œuvré avec nous au sein de la FGR-FP pour qu'elle soit vivante et active.

Je pense ainsi à Georges VANDERAERT, à Rémy BOUSSIRON, à Daniel BERNIER, à Paul ETOURNEAUD, à Colette PUIG...

Merci à toi, Georges pour tout ce que tu as fait pour notre Section.

Que ces disparitions ne nous empêchent pas de poursuivre le Combat, fidèlement à eux toutes et tous...

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : Vœux 2024 et CR des rencontres Députés...

Page 3 : Le tour de France pour la Santé à Saintes

Page 4 : CR régionale et coin Trésorerie

En cette fin de mois de janvier il est encore temps de sacrifier à l'usage qui veut que nous offrons nos vœux aux personnes qui nous sont chères. Nous nous y plions de bon gré. Et avec l'ensemble de la Commission Exécutive Départementale de la FGR-FP, nous vous souhaitons ce qu'il y aura de meilleur pour vous pendant l'année 2024 et après.

L'année 2023 nous a vus dans la rue un certain nombre de fois pour lutter, avec les actifs, contre la réforme des retraites. Certes nous n'avons pas gagné devant un 49-3 auquel nous devenons habitués mais nous avons réussi une union entre un maximum de nos concitoyens.

Souhaitons-nous une année 2024 pleine de réussite dans nos demandes. L'augmentation de nos pensions et retraites que nous devrions voir à la fin de ce mois, bien que ne couvrant pas complètement l'inflation de l'année passée, ni les pertes des années précédentes nous aidera à améliorer un peu notre pouvoir d'achat. Il nous faudra cependant continuer à réclamer le fait que ces pensions soient indexées sur les salaires.

Faisons aussi en sorte que notre état de retraité ne nous isole pas de nos collègues actifs, comme le gouvernement le voudrait, par exemple lorsqu'il ne prend pas en charge une partie de la Protection Sociale Complémentaire des fonctionnaires retraité-es contrairement à celle des fonctionnaires actifs.

Enfin, nous vous souhaitons de profiter agréablement du temps qui vous est donné après une trentaine, voire une quarantaine d'années de travail. Nous pourrions nous retrouver bientôt pour des moments festifs : d'abord la galette et ensuite l'assemblée générale.

Et que vive 2024 !



Panne de Laïcité à l'Elysée



Il a fallu rallumer une bougie

Compte-rendu des rencontres avec...

Collectif

Les actions menées depuis quelques années par le Groupe des 9 portent essentiellement sur les 3 thèmes suivants : **pouvoir d'achat** des retraité-es, **santé** et **services publics**.

C'est dans ce cadre qu'ont été initiées, lors d'intersyndicales, des rencontres avec le **Préfet**, les **Sous-préfets** ainsi que les **parlementaires** dans chaque département. Pour la Charente-Maritime, ont répondu à nos demandes le Préfet, les Sous-préfet-es de Saintes, Rochefort et Jonzac. Pour les député-es, nous avons été reçus par M. FALORNI (La Rochelle), M. GÉRARD (Jonzac) et Mme BABAULT (Rochefort).

M. ARDOUIN (Saintes), plusieurs fois sollicité, n'a pas daigné nous répondre, mais on le comprend, il est trop occupé par ses activités "professionnelles" qui l'empêchent même de se rendre à l'Assemblée Nationale lors de votes importants !

Nous n'avons pas, faute de militant-es sur place, sollicité le Député de Royan ni la Sous-préfète de St-Jean d'Angély. Les délégations reçues comportaient, selon les cas, des représentant-es de la CGT, de FO, de la FSU et de la FGR-FP.

M. le Préfet nouvellement nommé n'étant, de ce fait, pas disponible, la rencontre s'est déroulée avec la directrice de Cabinet et la responsable de communication.

Dans l'ensemble, ces rencontres se sont bien passées, l'accueil a été sympathique avec une bonne écoute.

Nous avons, partout, développé les 3 thèmes :

- **pouvoir d'achat**, celui des retraité-es est fortement amputé ces dernières années par un gouvernement qui ne respecte pas la loi qui impose une revalorisation annuelle indexée sur l'inflation. La perte se chiffre à **2,3** (-9,3 %) et même à **3,6** (-11,1 % pour celles et ceux qui ont été concerné-es par l'augmentation de la CSG en 2018) **mois perdus depuis 2017**. C'est pourquoi nous réclamons une augmentation immédiate de 10 %.

Nous avons remis 2500 pétitions signées le demandant

aux représentant-es de l'État dans notre département. Les 5,3 % d'augmentation prévus au 1^{er} janvier 2024 ne rattrapent même pas les pertes subies en 2023. De plus l'augmentation des dépenses contraintes (*alimentation, énergie, santé, assurances...*) est bien plus élevée que le taux d'inflation.

Nos camarades de FO ont dénoncé le hold-up qui était annoncé dans les caisses de l'Agirc-Arrco ;

- **santé**, le département est confronté à la pénurie des médecins, généralistes et spécialistes. Il y a des déserts médicaux, et pas seulement dans les campagnes. 10 % de la population (+ de 16 ans) sont sans médecin traitant dans le département.

Les dépassements d'honoraires sont de plus en plus fréquents. La population âgée à faible pension est la plus impactée. Cela empirera encore avec la future mise en application de la PSC (*Protection Sociale Complémentaire*) qui entrainera une inéluctable hausse des cotisations. Nous avons revendiqué la création de centres de santé dans le département. Ce sont des structures collectives pluridisciplinaires qui s'inscrivent dans le cadre d'un grand service public de santé et d'action sociale. Action sociale qui est aussi en difficulté.

Nous avons dénoncé l'utilisation du 49-3 pour passer en force le PLFSS (*Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale*) limitant les dépenses à 3,2 %, également les manques criant de personnel dans les hôpitaux publics et les EPHAD ;

- **services publics**, de plus en plus se ferment au public (*centre des impôts, poste...*) ce qui nécessite de passer par Internet pour les démarches, le contact téléphonique devenant compliqué. Ceux qui restent ouverts sont souvent éloignés, ce qui pose alors des problèmes de transport. Ceci est un véritable handicap pour les personnes les plus âgées.

Comme nous le disions, nous avons eu une bonne écoute mais qu'en résultera-t-il ?

Dans le cadre du "Tour de France pour la santé", et à l'initiative d'associations, de partis politiques et de syndicats, le docteur Christophe PRUDHOMME, médecin urgentiste en Seine-Saint-Denis, porte parole des médecins urgentistes de France, a fait une halte à Saintes le 13 novembre dernier.

A 13 h une quarantaine de personnes se sont rassemblées devant l'entrée de l'hôpital pour soutenir le personnel en souffrance à la vue de leurs conditions de travail. Le docteur Christophe PRUDHOMME a tenu à rappeler tous les problèmes rencontrés par l'hôpital public. Il a ensuite, dans l'après-midi, rencontré des journalistes ainsi que des personnels, en particulier quelques un·es de ses collègues. Cela lui a permis de se faire une idée précise du fonctionnement de notre hôpital avec ses points positifs et négatifs.

Le soir était organisé, à la salle des fêtes de Bussac-sur-Charente, en sa présence ainsi que celle de Florence BORDE oncologue à l'hôpital et de 4 infirmières appartenant au collectif "Santé en danger" une réunion publique sur le thème de la santé. Cette réunion, sur ce thème porteur, a rassemblé un grand nombre de personnes avec toutefois une forte majorité d'un certain âge.

Pour commencer Florence BORDE, dans son intervention, a mis en avant les forces et les faiblesses de l'hôpital de Saintes :

- cet hôpital est l'un des mieux équipés parmi ceux d'une ville de 25 000 habitants ;
- certains services fonctionnent très bien ;
- d'autres sont en souffrance par manque de personnel. Par exemple il n'y aura plus de pneumologue à la fin de l'année après le départ à la retraite du titulaire ;
- ceci conduit à la fermeture de lits dans des services où ils seraient bien utiles ;
- autre service très affecté par ce manque de personnel, celui de la pédiatrie, d'où, régulièrement, la fermeture des urgences.

Alors pourquoi ce manque de candidatures pour occuper ces postes vacants ?

L'hôpital de Saintes compte un déficit de 11,5 millions d'€. Pour en compenser une partie, le parking va devenir payant pour un apport estimé de 200 000 €. Ceci est scandaleux !

Ce sont ensuite les infirmières du collectif qui ont présenté leurs actions.

Puis vint le tour du docteur PRUDHOMME de faire le bilan de l'état catastrophique dans lequel se trouve notre système de santé après les différentes réformes se succédant depuis une vingtaine d'années, à cause de budgets très insuffisants pour les hôpitaux publics et de salaires des soignants trop peu attractifs :

- en pédiatrie, la mortalité des jeunes enfants est l'une des plus élevée d'Europe. 1000 bébés pourraient être sauvés en France si nous avons le même niveau que la Suède ou le Danemark. Ceci est criminel ;
- il y a eu en 2022, hors Covid, 5800 morts à cause de

retards de diagnostic ;

- 200 000 infirmières ont quitté leur métier à cause de sa pénibilité ;
- beaucoup d'étudiant·es abandonnent leurs études en 4^{ème} année après avoir fait un stage à l'hôpital, à la vue des conditions de travail ;
- au moment de choisir leur spécialité, les étudiant·es se dirigent majoritairement vers les plus rentables comme, par exemple, la chirurgie esthétique qui n'est pourtant pas la plus utile ;
- depuis que les affectations en études supérieures se font par le système Parcoursup, 20 à 25 % d'étudiant·es abandonnent leurs études alors qu'il n'y en avait que 5 % auparavant ;
- dans les urgences, il y a 46 % des patients qui attendent sur des brancards par manque de lits ce qui conduit à une surmortalité de 1500 à 2000 par an ;
- dans les prisons, 40 % des détenus ont des problèmes psychiatriques et ne sont pas du tout suivis ce qui constitue un danger à leur sortie ;
- il manque 100 000 personnels soignants dans les hôpitaux et 200 000 employé·es



Un BUDGET de la Sécurité Sociale

Pour sortir de la crise sanitaire et répondre aux besoins de la population

dans les EHPAD ;

- une plainte a été déposée devant le conseil de l'Ordre des Médecins contre 2 sénateurs LR, médecins, qui ont voté pour la suppression de l'AME (*Aide Médicale de l'État*) en violation du code de la santé publique ;
- pendant ce temps, 1 milliard d'€ de fonds publics a été attribué pour sauver ORPEA ;
- les laboratoires d'analyses médicales privés, maintenant rassemblés dans de grands groupes, réalisent d'énormes chiffres d'affaires. Le dirigeant de l'un d'eux apparaît dans le classement des plus grandes fortunes de France ;
- **8 milliards d'économies pourraient être réalisés si nous adoptions le 100 % Sécu, ce qui est l'une des revendications de la FGR-FP.**

Pour sortir de cette crise, il faudrait :

- prévoir une juste répartition des médecins sur le territoire ;
- attribuer les moyens nécessaires car, d'après la constitution de 1958, l'État doit assurer la santé de la population. C'est loin de ce qui vient d'être entériné par l'utilisation de l'article 49-3 lors de l'adoption de la loi de financement de la Sécurité sociale, à savoir une augmentation de son plafond de dépenses de seulement 3,2 %, bien inférieur à l'inflation, ce qui organise son déficit ;
- créer des centres de santé adossés aux hôpitaux ;
- valoriser les postes d'internes dans les hôpitaux ;
- encourager les étudiant·es à se diriger vers les spécialités en tension comme pédiatrie, psychiatrie, gynécologie obstétrique, gériatrie, urgentiste...

En conclusion, à cause de l'idéologie ultra libérale de ce gouvernement, notre système public de santé est sacrifié au profit d'un système marchand destiné à enrichir quelques investisseurs.

A l'issue de la réunion, un comité local de défense de l'hôpital public s'est mis en place.

Compte-rendu de la Régionale

Martine PHILIPPE

Nous nous sommes rendus à la réunion Régionale de notre Fédération à Angoulême le 9 novembre dernier.

Nous étions 3 délégués pour la Charente Maritime. La Vienne était représentée par une bonne délégation ainsi que la Charente qui nous accueillait.

Un membre du Bureau National était présent, en la personne de François CHELERS, nouveau Trésorier National de notre Fédération Générale des Retraités.

Les débats se sont déroulés sous la houlette d'Eliane BOUYER, Secrétaire Régionale, après l'accueil fait par Pierre JALADE, membre du Bureau National.

Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour. Ils ont été traités successivement :

- la vie dans les départements, avec le nombre de syndiqué-es, le nombre d'adhérent-es direct-es et les adhérent-es à l'Arfen. De ce tour de table il ressort que le nombre des adhérent-es direct-es, ainsi que celui des adhérent-es à l'Arfen baisse. Celui des divers syndicats se maintient davantage, surtout dans les départements où la syndicalisation est bonne, à savoir la Vienne et la Charente-Maritime ;
- les actions entreprises par les sections FGR-FP dans chaque département ;
- la participation aux diverses manifestations ;
- les rencontres (compte-rendu page 2), à l'initiative du Groupe des 9, avec les Préfets, les Sous-préfets, les élu-es ; député-es et conseillers départementaux ;

- les actions menées en Intersyndicale de retraité-es.

Notre Trésorier National nous encourage à poursuivre sur ces points précis et aussi sur la nécessité de recruter de nouveaux retraités.

Il rappelle le sens de nos actions et ce pourquoi nous devons être mobilisés. Les échanges sont nombreux avec les points par département qui s'avèrent, de ce fait, enrichissants.

Nous abordons ensuite la participation de chaque section aux CDCA départementaux. Les sujets qui y sont traités, les réponses apportées, ou non, par les conseils départementaux. Cette fois encore, les échanges sont nombreux et divers.

Un point "finances" est fait par le Trésorier National, avec la situation difficile de quelques sections et un point sur la vente du 3^{ème} étage du siège national.

Le cas des Deux-Sèvres est rappelé, sans qu'aucune solution ne soit trouvée, le département manquant actuellement de volontaires pour faire renaître la section.

Nos difficultés et nos réussites sont évoquées en tour de table.

La réunion se conclut en évoquant l'intérêt de la remontée des cartes-pétitions demandant 10 % de revalorisation immédiate de nos pensions et l'intérêt de poursuivre nos demandes d'audience auprès des élu-es.

Un repas convivial pris en commun nous permet la poursuite des échanges.

La prochaine Régionale se déroulera chez nous, ce qui incitera nos adhérents à venir plus nombreux, sans important déplacement.

LE COIN DE LA TRÉSORIÈRE : COTISATIONS 2024

BULLETIN d'ADHESION à la FGR-FP

(Pour les adhérents directs, la cotisation se paie par année civile, dès le premier trimestre)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Année de naissance :

Administration d'origine :

déclare adhérer à la FGR-FP par la section de CHARENTE-MARITIME et payer ma cotisation pour l'année civile 2024, soit €

A..... le.....

A nos adhérents directs.

La FGR FP a toujours besoin de vous pour vivre. Dès maintenant vous pouvez préparer et envoyer vos cotisations pour 2024, la cotisation se réglant par année civile. Les montants n'ont pas varié depuis l'année précédente.

D'avance merci !

NOS CORRESPONDANTS DE SECTEURS

(Cotisations des adhérents directs uniquement)

• Saintes, Burie, Pons :

Mme MITAINE Ginette
1 rue de la Métairie - 17460 - CHERMIGNAC

• Secteur de La Rochelle :

Mme Jackie JUGELÉ -
1 place des Britanniques - 17000 - LA ROCHELLE.

Ce secteur comprend La Rochelle, Aytré, Angoulins, Châtelailon, Périgny, Lagord, L'Hommeau, Nieul/mer, Puilboreau, St Xandre et le canton de La Jarrie.

Attention : les anciens secteurs de Archiac, Courçon, Cozes, Gémozac, Ile de Ré, Jonzac, Loulay, Marans, Oléron, Royan, Saint Georges de Didonne, St Jean d'Y, St Hilaire de Villefranche, St Porchaire, St Savinien, La Tremblade, Tonnay-Boutonne, Rochefort, Tonnay-Charente, St Agnant, Fouras n'ont plus de trésoriers. Adressez vos cotisations au trésorier du secteur de LA ROCHELLE.

- Hors département les adhérents directs verseront également leur cotisation à Mme JUGELÉ.

BARÈME pour l'année civile 2024

(pour les « adhérents directs » uniquement)

Pension mensuelle **BRUTE**

- jusqu'à 1100 € 19,40 €
- de 1101 € à 1270 € 27,10 €
- de 1271 € à 1390 € 32,20 €
- de 1391 € à 1610 € 40,50 €
- de 1611 € à 1840 € 45,00 €
- de 1841 € à 2080 € 53,00 €
- de 2081 € à 2880 € 59,80 €
- au delà de 2880 € 70,10 €